



UNION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE-ET-LOIRE

MAISON DES SYNDICATS

La Camusière – 18 rue de l'Oiselet – 37550 Saint Avertin
UD FO : Tél. : 02 47 38 54 43 – Télécopie : 02 47 37 91 00
Adresse courriel : udrfo37@gmail.com

Jun 2021

Appel de la Commission Administrative de l'UDR-FO d'Indre et Loire

La Commission administrative de l'UDR FO 37 s'est réunie le 23 juin 2021 au siège de l'Union départementale.

Elle constate que, depuis plus d'un an maintenant, le gouvernement profite de la pandémie de COVID pour prolonger indéfiniment l'état d'urgence sanitaire et s'en servir pour la remise en cause de nos droits. La loi instaure un régime transitoire du 2 juin au 30 septembre 2021. Pendant cette période, le Premier Ministre peut limiter : l'ouverture des lieux de réunion, voire les fermer provisoirement, ainsi que les rassemblements, les réunions et les manifestations.

Pour toutes ces mesures, les Préfets peuvent prendre des décisions territorialisées, après consultation des exécutifs locaux et parlementaires concernés.

- L'UDR FO 37 rappelle que cet état d'urgence sanitaire n'est rien d'autre qu'un état d'exception qui permet au gouvernement de prendre une série de mesures limitant les libertés publiques et individuelles comme la liberté d'aller et venir, le couvre-feu, la liberté de réunion, et de légitimer le fichage des militants syndicaux.

Comme le rappelle le Secrétaire Général de la Confédération dans son discours du 1^{er} mai : « *Nous devons toujours être en veille. Ne rien céder sur le plan des droits démocratiques et syndicaux* ».

- L'UDR FO 37, avec l'UCR et la Confédération, conteste les dispositions contenues dans la loi Sécurité Globale (qui a été durcie lors de son adoption au Parlement) et les décrets sécurité intérieure qui mettent en cause de fait les libertés individuelles et collectives dont la liberté de manifestation et demande l'abrogation de toutes ces mesures liberticides.

Nous n'avons jamais baissé les bras !

Le 31 mars, plusieurs milliers de retraités ont manifesté pour revendiquer :

- La revalorisation des pensions selon l'évolution du salaire moyen et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète.
- Une revalorisation significative des salaires des soignants, la réouverture des lits et services fermés pour pouvoir soigner et non confiner.
- Des vaccins pour toutes celles et tous ceux qui le veulent, aucun vaccin ne doit rester dans les frigos !
- Le retrait du projet de la loi « *Sécurité globale* ».

Le 1^{er} Mai, à l'appel de FO et de l'intersyndicale nationale on a dénombré sur l'ensemble du territoire plus de 200 000 manifestants venus exiger :

- La défense des services publics, en exigeant l'arrêt des suppressions de postes et la création des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.
 - Le retrait de la réforme de l'assurance-chômage.
 - L'abandon définitif de la réforme des retraites.
 - L'arrêt des plans de licenciements.
 - La réouverture de tous les lieux de culture et de tous les commerces. Le rétablissement des libertés individuelles et collectives par la levée de l'état d'urgence sanitaire et l'abrogation de la loi « *Sécurité globale* » et des décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage.
- L'UDR FO 37 constate que c'est au moment où le mouvement social reprend ses droits que sont perpétrées des attaques haineuses et intolérables contre les organisations syndicales et tous ceux qui luttent pour la défense de leurs droits. C'est ainsi que les locaux de l'UD-FO du Puy de Dôme ont été saccagés et que, lors de la manifestation parisienne du 1^{er} Mai, des bandes organisées ont agressé physiquement des militants de la CGT faisant plus d'une vingtaine de blessés. Avec la Confédération FORCE OUVRIÈRE, l'UDR FO 37 condamne fermement ces agissements et assure de son soutien plein et entier les camarades de l'UD-FO du Puy de Dôme ainsi que de sa totale solidarité les militants de la CGT lâchement agressés le 1^{er} mai.

Aucune intimidation ou agression ne fera taire le mouvement syndical sûr de ses droits et de sa légitimité pour défendre les salariés actifs, chômeurs et retraités.

Aussi, plus que jamais, l'UDR FO 37 rappelle ses revendications :

- Pouvoir d'achat : pour les retraités du public comme du privé, la pension revalorisée cette année de 0,4 % est une véritable provocation, d'autant plus que, pour les retraités du privé, les revalorisations des régimes complémentaires de l'AGIRC-ARRCO restent bloquées depuis le 1/11/2019 et jusqu'au moins au 1/11/2021.

Lorsqu'on cumule les pertes annuelles, la réalité est que, depuis 15 ans, les retraités ont perdu au moins 20 % de pouvoir d'achat.

- Revalorisation de toutes les pensions et l'indexation de celles-ci sur l'évolution des salaires.
- Retour au calcul sur les 10 meilleures années pour le calcul des retraites du privé.
- Abandon de la CSG ou tout au moins de la hausse de 1,7 point sur les retraites.
- Revenu minimum de retraite pour tous, qui ne puisse être inférieur au SMIC pour une carrière complète.
- Maintien et amélioration des conditions d'obtention des pensions de réversion et à cet effet, relèvement du taux de la pension de réversion ainsi que la suppression des conditions de ressources dans le régime général.
- Rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, veufs ou veuves ayant élevé seuls leurs enfants.
- Suppression de la fiscalisation des majorations de pensions accordées aux retraités qui ont élevé trois enfants ou plus.

- Suppression de la Contribution additionnelle de solidarité (CASA) de 0,3 % acquittée depuis le 1^{er} avril 2013 par tous les retraités imposables pour financer le coût de la prise en charge de la perte d'autonomie (contribution qui de surcroît a été détournée de son objet plusieurs années).
- Suppression du plafonnement de l'abattement fiscal de 10 % qui contribue à pénaliser le niveau de vie de tous les retraités imposables.

- L'UDR FO 37 avec l'UCR-FO réitère sa revendication pour que les retraités puissent bénéficier d'une réduction fiscale ou d'un crédit d'impôt équivalant au montant des cotisations de leur couverture santé.

Situation des hôpitaux et des EHPAD

- L'UDR FO 37 s'insurge contre la politique du gouvernement qui, en pleine pandémie, continue à fermer des lits dans les hôpitaux. La Cour des Comptes estime que « *Le taux d'équipement en lits de réanimation n'était plus que de 37 pour 100 000 habitants à la veille de la crise sanitaire, alors qu'il était de 44 pour 100 000 habitants en 2013* ». L'UDR FO 37 revendique l'arrêt immédiat de tous les projets de fermeture d'hôpitaux, de services et de lits, ainsi que la réouverture des services et lits déjà fermés.

De la même façon l'UDR FO 37 dénonce la situation dans les EHPAD.

Dans un communiqué rendu public le 4 mai, la Défenseure des Droits souligne que « *...la justification des atteintes aux droits par des comportements individuels des personnels des EHPAD ne doit pas masquer les atteintes plus nombreuses issues du manque de moyens humains et des carences en matière d'organisation qui ne permettent pas aux professionnels d'accompagner les résidents comme ils le souhaiteraient. Une pénurie de personnel, une rotation importante, l'épuisement des équipes, un manque d'encadrement sont, en effet, souvent constatés. Les droits et les libertés des résidents ne peuvent pas être la variable d'ajustement face au manque de moyens et de personnels au sein des EHPAD* ».

Durant les confinements successifs, ce manque de moyens a conduit les établissements à soumettre leurs résidents à de véritables privations de libertés, entraînant très souvent des syndromes de « *glissement* ». Aussi, plus que jamais, notre revendication d'un agent par résident reste d'actualité. L'UDR FO 37 exige que les résidents aient, quelle que soit la situation, le droit d'être hospitalisés si leur état le nécessite.

Avec la pandémie, le déficit annoncé pour le régime général et le fonds solidarité vieillesse qui est de 1,9 milliards en 2019 passerait à 38,6 milliards en 2020, puis à 35,8 en 2021... et à 20,2 en 2024. L'UDR FO 37 constate, dans les déclarations du Ministre de l'Économie et celles du Président de la République que cette « *dette* » va servir à justifier « les économies liées au projet de réforme des retraites » et à justifier la création d'une 5^{ème} branche.

- L'UDR FO 37, avec l'UCR-FO et la Confédération, exige le retrait définitif du projet de réforme des retraites et réaffirme la position FO concernant la prise en charge de la dépendance via la création d'une 5^{ème} branche. La perte d'autonomie constitue un risque au même titre que n'importe quelle maladie. Ce risque doit relever de la branche maladie de la Sécurité Sociale qui repose sur des cotisations garantissant les principes fondateurs et protecteurs du salaire différé.

Avec la création d'une 5^{ème} branche se profile en réalité la mise à l'écart des retraités et des personnes handicapées du régime général et donc la remise en cause de l'un des fondements de la Sécurité sociale basés sur la solidarité intergénérationnelle.

Fracture numérique

➤ L'UDR FO 37 revendique :

Considérer le droit au retour de l'utilisateur à la relation papier comme obligatoire.

Signifier toute modification des droits de l'utilisateur prioritairement sous forme papier et maintenir cette relation sous cette forme pour tous ceux qui le souhaitent.

Considérer que seul un document signé de la main de l'utilisateur l'engage devant la loi.

Promouvoir un matériel (tablettes) adapté ainsi que des logiciels simplifiés à l'usage des personnes âgées, pouvant être imposés aux fournisseurs de matériel informatique.

Mettre en place des aides financières dédiées à l'acquisition de ces matériels.

Former les personnels de l'aide à domicile au tutorat informatique.

Saint Avertin, le 29 juin 2021

REJOIGNEZ l'Union Départementale des Retraité(e)s FORCE OUVRIÈRE

BULLETIN DE CONTACT : Si je souhaite prendre contact avec un membre de l'UDR FO 37,

à renvoyer à l'adresse en tête du document ou par courriel

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____

Adresse
complète : _____

Adresse
courriel _____ @ _____

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE